

Harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes : comprendre, prévenir, agir.

Point fort de cette formation

Le harcèlement moral et sexuel, ainsi que les agissements sexistes, sont une problématique d'actualité dans le monde du travail, avec une jurisprudence qui continue d'évoluer rapidement et qui impose à tous les- employeurs, publics comme privés, une vigilance constante et un devoir d'exemplarité. L'objectif de la formation est d'offrir aux élu.e.s et agents une approche bi-disciplinaire de la question.

Objectifs opérationnels

- Être capable de se prémunir du harcèlement,
- Détecter une situation de harcèlement,
- Réagir quand un cas de harcèlement moral ou sexuel est détecté,
- Appréhender la notion d'agissements sexistes

Contenu

L'évolution-du droit est, dans ces domaines, très rapide et nécessite une approche fine, des notions et de la-procédure.

Les-collectivités-publiques-sont-tout-aussi-concernées-que-les-entreprises;-s'y-ajoute-une-exigence-d'exemplarité. En ces matières, l'appréhension juridique « sèche » ne suffit pas : la dimension psychologique est essentielle et elle doit être prise en charge avant et pendant toute prise en charge administrative et judiciaire.

Les notions de harcèlement

Évolution de la notion

Définitions juridiques des deux types de harcèlement

Le phénomène de harcèlement : le mécanisme, les différents types harcèlement, les facteurs de risques, la notion de processus, ce qui n'est pas du harcèlement.

L'obligation de sécurité, une obligation de résultat à la charge de l'employeur ou de la collectivité





Programme de formation

05 novembre 2026

11h-14h

Accueil à 10h30

FORMATION A DISTANCE

Une obligation générale du contrat de travail

Les applications spécifiques à la santé mentale

La charge de la preuve– Sanctions - Prévention

Les acteurs de la prévention : acteurs internes et externes à l'organisation

Les actions de prévention

L'interdiction des agissements sexistes

Les contours de cette notion

Les obligations de l'employeur

Méthode pédagogique et pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.-

Alternance d'apport théoriques, d'illustration et d'échanges.

Les stagiaires seront évalués en début et en fin de formation sur des critères définis par les intervenants, afin d'établir leur progression.

Intervenants

Gaëlle Romi, docteur en droit, ancienne élue, **Raphaël Romi**, professeur de droit et avocat

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élus·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

-



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale

10 rue Chevreul 75011 Paris

Tel: 01 41 58 52 40

Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z

cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>